Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le règlement suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement SH-2026-560 modifiant le Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme, afin de corriger, ajuster et préciser certaines dispositions	14 septembre 2026 20 novembre 2026

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 27 novembre 2026.

Marilyne Tremblay
Assistante-greffière